

Le mini Max' est disponible dans les lieux suivants :

la mairie, la médiathèque, la garderie, la boulangerie, le bar-restaurant et la cabane à livres.

Boulangerie - Commerce multi-services Pouly

Tél : 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 07h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30, les dimanches de 07h30 à 13h00.

Bar Tabac Restaurant

Tél : 02 99 06 79 04

Ouvert du lundi au vendredi 07h00 à 19h00,
le samedi de 07h00 à 18h00
le dimanche, selon les événements locaux

Food trucks

Mardi soir : Ty Pizz de 18h00 à 22h00, parking de la boulangerie, contact : 06 71 07 90 05.

Mercredi soir : J'peux pas j'ai galette de 16h00 à 20h00, place Solidor, contact : 06 73 98 66 60.

Jeudi soir : Au régal de Brocéliande de 18h00 à 22h00 parking de la boulangerie, contact : 07 48 12 23 21.

Dimanche soir : Alma Pizza de 17h30 à 21h00, place Solidor, contact : 06 74 61 98 44.

Ecole primaire publique des Gallo-peints - Maxent

INSCRIPTION TPS PS

2026-2027

Madame, Monsieur,

Votre enfant a (ou aura) trois ans en 2026 ou bien en 2027 : Afin de découvrir les locaux de notre école et de poser toutes vos questions concernant cette grande étape je vous invite à me contacter par mail ou par téléphone.

NYELEN Alexandrine, directrice

Matinées d'intégrations
dès le mois de juin
2026

02.99.06.71.97
ecole.0350332w@ac-rennes.fr



Directeur de la publication: Ange Prioul
100 exemplaires imprimés par nos soins
Contact : communication@maxent.fr
« Ne pas jeter sur la voie publique »



Le mini Max'

exposition à la médiathèque "L'École buissonnière"

Dans le cadre de sa résidence photographique avec Brocéliande Communauté, Candice Hazouard vous invite à découvrir son travail photographique, ainsi qu'une collecte d'archives du territoire. Tout au long de l'année, elle ira à la rencontre des habitants pour partager des souvenirs sur les déplacements et le travail.

Du 9 janvier au 5 mars : Exposition de Candice Hazouard « Portraits des Glorieuses »

Le titre de l'exposition fait directement référence à l'expression « Les Trente Glorieuses », de l'économiste Jean Fourastié. Elle désigne la période de 1945 à 1975, où de nombreux pays connaissent une forte croissance économique doublée d'une augmentation du niveau de vie. Historiquement, elle débute après la Seconde guerre mondiale et n'est finalement pas très éloignée de notre époque actuelle, car nos aînés (parents, grands-parents, arrière-grands-parents) ont pu la connaître. C'est d'ailleurs à cette époque que se démocratisent de nombreuses technologies dans les foyers, notamment avec l'apparition de la télévision ou encore de la machine à laver le linge. Cette dernière remplace le lavoir du village où l'on venait rincer le linge dans un grand bassin public alimenté par un cours d'eau.

Avec la série photographique « Portraits des Glorieuses » et la bande sonore associée « Machine miracle », Candice part à l'écoute et photographie les personnes qui ont été témoins de l'arrivée de cet objet du quotidien dans les foyers : la machine à laver.

11 février 2026 à 14h30

Projection d'archives départementales fournies par les habitants des communes de Brocéliande Communauté suivie d'échanges et d'un goûter.

11 février 2026 de 16h à 17h30

Le Studio des Glorieuses vous accueille pour une séance de portraits, avec vos tenues et objets hérités des Trente Glorieuses.

12 février 2026 à 14h30

Projection d'archives avec l'EHPAD suivie d'un goûter



Coupures de courant Lundi 16 mars 2026 de 9H à 11H30

ENEDIS réalise des travaux sur le réseau électrique. Pour protéger au mieux les appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant le début de la coupure et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

lieux-dits concernés :

- la Pointe - La Ruisselais - Treumé - la Frangeolais - le Désert - l'Osier - le Chesnot - les Cheintes - la Reimbourgère - la Gouannièr - la Chapellenie - Besnard - le Châtel - la Fauvelais.

Société d'assistance pour le contrôle des populations animales

GRUPE SACPA

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Restitution de votre animal

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2026

Forfait fourrière	111,00€*
Identification puce électronique	87,00€
Animal décédé sur la voie publique	73,00€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur	100,00€
Vaccin rage + passeport	53,00€

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

*Au-delà du 8ème jour ouvré et franc, supplément de 13€ TTC pour les chats et 22€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront refacturés.
Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons réacheminer votre animal.
Veuillez prendre contact avec votre centre animalier.



VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

f @ X @VigiPets

Législation

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Élections municipales

La municipalité recherche des assesseurs bénévoles

majeurs pour tenir le bureau de vote lors des élections municipales des 15 et 22 mars ainsi que pour participer au dépouillement le soir.

Inscription à la mairie soit par téléphone au 02 99 06 70 15 ou par mail : mairie@maxent.fr



Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 51 de février 2026



SMICTOM

collecte de déchets



Bac vert: les jeudis 5 et 19 février, les jeudis 5 et 19 mars.

Bac jaune: les jeudis 12 et 26 février, les jeudis 12 et 26 mars.

Il est important de sortir vos bacs poignées vers la rue.

Déchetterie Plélan-le-Grand:
lundi, jeudi et samedi : 9h-12h30 13h30-17h30

Opération traiteur !

LE MERCREDI 11 FÉVRIER



Formule 6 €

Galette saucisse ou
galette complète ou végétarienne
- crêpe garnie
- boisson



10% des bénéfices reversés
à l'APE Les Gallo-Peints



ORGANISÉ PAR L'APEL DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

SUPER LOTO MAXENT

SAMEDI 7 MARS 2026
Salle Polyvalente De Maxent

M.

- 3€ LE CARTON
- 8€ LES 3 CARTONS
- 15€ LA PLANCHE DE 6 + 1 GRATUITE

- 1 BON D'ACHAT DE 500 €
- 1 BON D'ACHAT DE 250 €
- 1 BON D'ACHAT DE 200 €
- 1 BON D'ACHAT DE 150 €
- 1 BON D'ACHAT DE 100 €
- PANIER GARNI
- DE NOMBREUX AUTRES LOTS

PAS DE RÉSERVATION

RESTAURATION SANDWICHES, GALETTE SAUCISSE, FRITES, CRÊPES...

BUVETTE

Document imprimé avec le soutien du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine